

TERRITOIRES
DU
RUANDA-URUNDI

Usumbura....., le 23 avril 1937.....

N° 14/M.

Rappeler dans la réponse la date et le numéro

Réponse au n°

du 19.....

ANNEXE

no 6/SM.



OBJET :

Fourniture Atebrine Dr JAMES

Monsieur l'Administrateur,

Suite à votre lettre No 22 3 /SM, j'ai l'honneur de vous faire connaître que Monsieur le docteur JAMES peut introduire une déclaration de crance pour l'atebrine qu'il vous a fournie, la Pharmacie en étant momentanément dé pourvue.

Le Médecin Chef du S.M.

M. J. Dauce

A Monsieur l'Administrateur Territorial RUBBENS
à
Ruhengeri.